

# Ligne nouvelle Paris-Normandie

GRAND PROJET FERROVIAIRE

Synthèse de l'atelier Projet de Territoire n°1  
du 18 avril 2016

28 avril 2016

Version 1.0



	Ligne nouvelle Paris-Normandie Etudes préalables à l'enquête publique	2016-04-28
	Synthèse de l'atelier Projet de Territoire n°1 du 18 avril 2016	Version 1.0
	ID GED n°	[Statut]

## Introduction

Lancée il y a près d'un an par SNCF Réseau, la démarche « Projet de Territoire » enrichit les arbitrages de la LNPN de l'exigence d'un **ancrage territorial du projet**, ne les limitant pas aux seuls enjeux de fonctionnalités et d'infrastructure. L'atelier Projet de Territoire n°1, qui s'est tenu à Rouen le 18 avril 2016, constituait le **premier de quatre rendez-vous majeurs de 2016** organisés par le maître d'ouvrage afin que les territoires s'approprient collectivement le projet et que celui-ci tienne compte des intentions stratégiques qu'ils ont avancées.

« Qu'est-il en train de nous arriver ? », « Que faisons-nous aujourd'hui en pensant à demain ? », « Que voulons-nous nous dire et exprimer au maître d'ouvrage ? » : cet atelier, et les suivants, ont autant vocation à répondre à ces questions qu'à donner un sens au « nous » qu'elles emploient. Un *nous* qui exprime les convergences stratégiques des territoires impactés par la LNPN. **Un nous qui reste à définir**, par l'instauration d'un **processus de travail pérenne** entre les acteurs territoriaux d'un « territoire LNPN » vaste.

A la vue de ces objectifs, ce premier temps de rencontre se devait d'être le moment d'un partage de connaissances et d'une lecture commune des territoires. L'atelier Projet de Territoire n°1 s'est donc structuré en **quatre temps de restitution** (présentation de trois perspectives territoriales et synthèses de trois contributions des Agences d'Urbanisme sur les dynamiques de peuplement et d'emploi, les potentiels de développement économique et les systèmes multimodaux de mobilité articulés à la LNPN), **séparés de moments d'échanges et de débats**.

La présente note a souhaité se libérer d'une restitution linéaire des exposés et discussions qui y ont été tenus pour mieux faire ressortir les tonalités des contributions exprimées par les participants présents (environ 80 élus et techniciens). Forcément hétérogènes, elle prend le parti de les rassembler autour de **trois observations** : une perception plurielle des territoires qui interroge leur identité, une LNPN qui doit composer avec une multitude de projets locaux et une attente réciproque entre la LNPN et les territoires.

## 1. Un « territoire LNPN » vécu de façon multiple : qui sommes-nous et où allons-nous ?

Parmi les différentes interventions des participants, un premier décalage s'est observé sur le **ressenti général des territoires impactés par la LNPN**, et notamment de la Normandie. Les synthèses des contributions des agences d'urbanisme réalisées par l'AMO Projet de Territoire pointaient les difficultés du « territoire LNPN » : un mitage du territoire qui progresse, des villes en pertes d'activité, un indice jeunesse en baisse, un chômage supérieur à la moyenne nationale dans certains départements... Certains participants semblaient **avoir intégré cette situation**,

*« Si ne nous voulons pas mourir, il faut arriver à redevenir attractif et plus uniquement pour le 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> âge »,*

alors que d'autres y voyaient une vision partielle, obtenue uniquement par les chiffres, **d'une réalité bien plus nuancée** :

*« Je ne me retrouve pas dans le diagnostic qui donne une image trop négative de la Normandie. [...] C'est une région ébranlée, car industrielle, mais qui a des atouts de métropolisation considérables »,*

*« Il y a une spécificité normande des petits centres locaux [...], dans lesquels le rapport à la nature, au vivre-ensemble est différent. Il existe des réseaux de personnes qui innovent dans ces territoires mais qui n'apparaissent pas sur ces cartes ».*

Ces différences de perception mettent en lumière la nécessité pour les territoires de **se raconter les modes de développement prioritaires souhaités** : devenir le véritable « back-office » tertiaire de Paris ? Favoriser les circuits courts et l'économie sociale et solidaire ?

	Ligne nouvelle Paris-Normandie Etudes préalables à l'enquête publique	2016-04-28
	Synthèse de l'atelier Projet de Territoire n°1 du 18 avril 2016	Version 1.0
	ID GED n°	[Statut]

## 2. Un projet global et sa pluralité des projets locaux : quelles convergences stratégiques ?

### *Une articulation local-système à trouver*

Un participant a bien résumé le sentiment qui semblait régner en fin d'atelier après plusieurs séries d'interventions :

« A ce stade, **on va devoir raisonner à différentes échelles** pour concilier les différents points de vue. [...] Il faut repartir des différentes échelles, locales, métropolitaines, régionales question par question plutôt que par thématique ».

Difficile sinon de trouver une articulation entre les considérations se saisissant du projet à travers un prisme exclusivement local :

« Le TER est surtout fait pour les trajets domicile travail mais, chez nous, on a un besoin de circulation. »,

« Pour nous, les besoins en transport sont avant tout portuaires »,

« Nous avons de jeunes ingénieurs qui font des allers-retours nombreux avec Paris »,

et les quelques interventions essayant de porter une vision systémique en mobilisant des enjeux touchant l'ensemble des territoires impactés par la LNPN.

### *Des premières pistes de convergences stratégiques...*

Parmi celles-ci, le sujet d'une réorientation tertiaire des territoires impactés par la LNPN et notamment de la Normandie a été discuté : d'un côté des participants proposant, **via un effort sur la formation, de rééquilibrer économiquement ce territoire industriel**

« Il faut avoir une volonté commune, une orientation qui nous permette d'être plus attirant en offre tertiaire et en offre de formation. Ne pas faire basculer totalement un territoire très industriel mais permettre au moins un équilibre : un peu moins industriel, un peu plus tourné vers l'innovation. Pour cela il est important d'arriver à conserver une qualité de recherche et de formation »

quand d'autres se sont interrogés sur **les conditions de cette réorientation et de son uniformité** :

« Le développement du tertiaire n'est pas à jouer partout. Il faut une masse critique pour qu'il y ait un intérêt à développer un quartier d'affaire. A Rouen, avec la nouvelle gare, cela peut avoir son intérêt »,

« L'activité tertiaire du Havre est fortement liée à l'activité du Port contrairement à des villes comme Rouen et Caen dont les centres villes sont des places administratives ».

Egalement abordées au cours de ces échanges, les questions de **mobilités permises directement ou indirectement par la LNPN**. Dépassant le stade des revendications de tracé, les collectivités étaient invitées à s'exprimer sur leurs visions et propositions pour faciliter les déplacements sur leur territoire. Si aucun projet futur porté par les régions et départements n'a été évoqué, des participants ont été plus prompts à parler infrastructure et à rappeler la nécessité d'une **valorisation des « anciennes lignes » ferroviaires** :

« si on ne peut pas tous avoir la LNPN chez soi, on doit pouvoir en profiter pour améliorer la qualité des fréquences et dessertes des autres lignes »,

« ces [anciennes] lignes doivent être protégées pour maintenir l'attractivité du territoire »,

« La LNPN ne peut pas aller à Vire ou Avranches mais pour autant la SNCF doit s'intéresser à ses autres lignes qui ne sont pas forcément obsolètes, qui jouent un rôle important ».

Enfin, les **thématiques touristique et logistique** ont été touchées du doigt par quelques collectivités et seront abordés plus en détails lors des prochains ateliers.

	Ligne nouvelle Paris-Normandie Etudes préalables à l'enquête publique	2016-04-28
	Synthèse de l'atelier Projet de Territoire n°1 du 18 avril 2016	Version 1.0
	ID GED n°	[Statut]

... mais encore peu nombreuses

Quand étaient exprimées des visions territoriales collectives, celles-ci se situaient souvent **d'abord à l'échelle régionale**,

« Ce sont les campagnes normandes qui font de Rouen le premier port céréalier français [...]. C'est donc cet ensemble villes et campagnes qu'on doit prendre en considération pour la LNPN »,

donnant parfois **l'impression d'une opposition entre les intérêts normands et franciliens** :

« Il faut rompre avec une pratique qui divise continuellement les intérêts communs de la Normandie »,

« Le projet s'est fait dans une optique parisienne. [...] On ne prend pas en compte l'investissement du Canal Seine Nord, qui va apporter une concurrence grave aux ports normands ».

Ce manque de visions systémiques traduit à la fois une **absence de « dévoilement » stratégique** des territoires et l'état d'**un collectif qui ne se perçoit pas encore comme tel**

« Il n'y a pas un territoire mais des territoires »,

ou se juge incomplet :

« Le projet consiste à la base à irriguer tous les départements de la Normandie, même l'Orne... ».

### 3. Territoires et LNPN : une attente réciproque ?

Enfin, alors que la démarche « Projet de Territoire » initiée par SNCF Réseau est à l'écoute d'une proactivité des territoires, certaines collectivités semblaient, elles, en attente de précisions sur le devenir du projet avant de pouvoir formuler quelque énoncé stratégique.

Des territoires se sont bien sûr exprimés en tant que **porteurs de projets**, économiques

« Près de la gare, un éco-système de start-up dynamiques dans le secteur aéronautique et spatial en développement »,

ou d'enseignement supérieur

« Le regroupement récent de trois écoles d'ingénieurs ».

Mais beaucoup d'autres ont semblé **percevoir la LNPN comme levier préalable** à tout projet,

« La LNPN devrait aider les centres locaux normands à se développer, à construire des mobilités plus facile à partir d'elle »,

voire attendre la démonstration de son efficacité avant d'agir :

« Beaucoup de territoires s'interrogent sur les conséquences négatives de la LNPN »,

« C'est la complétude du projet qui nous apportera une réponse ».

En conséquence, **plutôt que des projets, ce sont souvent des intentions qui ont été formulées** à partir des perspectives territoriales présentées, alors même qu'il ne s'agissait pas de choisir entre des tendances toutes déjà en marche :

« Souhaitons-nous des zones d'activités partout dans les campagnes ? Non ! Il faut se concentrer sur l'axe seine avec son corridor et ses canaux de distribution »,

« On n'a pas envie ni d'un territoire mité [...] ni d'un territoire ultra densifié entre Paris et Rouen mais au contraire de liaisons facilitées et respectueuses de l'environnement ».

	Ligne nouvelle Paris-Normandie Etudes préalables à l'enquête publique	2016-04-28
	Synthèse de l'atelier Projet de Territoire n°1 du 18 avril 2016	Version 1.0
	ID GED n°	[Statut]

## Bilan et perspectives

**Des éléments de satisfactions** sont ressortis de ce premier atelier :

- une **participation** conséquente qui démontre la curiosité des territoires envers la démarche Projet de Territoire
- l'impression globale qu'un **cadre propice au dialogue et à l'élaboration de convergences stratégiques entre territoires** a été fixée.

Pour autant, participants et organisateurs ont eu le sentiment que **les prochains de temps de travail pourraient apporter plus** :

- en termes de **représentativité** : une présence et/ou une participation affirmées des territoires franciliens, des départements et des régions
- en termes de **contenu** : plus de dévoilement quant aux attentes et aux projets stratégiques des territoires.

Autant de perspectives à concrétiser lors du second atelier Projet de Territoire, qui se déroulera à Caen le 22 juin 2016.

Mission ligne nouvelle Paris – Normandie

92 avenue de France  
75648 Paris cedex 13

[www.inpn.fr](http://www.inpn.fr)

